



## **Erasmus, 25 ans plus tard**

### **Effets sur l'emploi et perspectives 2014 – 2020**

*En partenariat avec la Région Ile-de-France*

**Lundi 19 novembre 2012**

**14h00-18h00**

Erasmus, le programme européen le plus connu, fête ses 25 ans.

Deux tables rondes lui sont consacrées. Une première fait le bilan du programme Erasmus et présente les perspectives de celui-ci face aux changements attendus par la réforme du budget européen pour la période 2014-2020. Une seconde évalue l'importance de l'expérience Erasmus pour les étudiants face au marché du travail.

**Ouverture : Roberto ROMERO**, vice-président, Conseil Régional d'Ile-de-France, en charge des affaires internationales et européennes

**Première table ronde : Bilan et perspectives du programme Erasmus**

Avec la participation de : **Malika BENARAB-ATTOU**, députée européenne (Verts/Alliance libre européenne, FR), **Vanessa DEBIAIS-SAINTON**, chef d'équipe Erasmus, Direction générale Education et Culture, Commission européenne, **Antoine GODBERT**, directeur, Agence Europe Education Formation France (2e2f), **Didier GUILLOT**, adjoint au Maire de Paris, chargé de la vie étudiante.

Ce débat est modéré par **Catherine LALUMIERE**, présidente, Maison de l'Europe de Paris.

**Seconde table ronde : Erasmus, une valeur ajoutée sur le marché de l'emploi ?**

Avec la participation de : **Dominique BAILLY**, Conseiller du Délégué Général du Groupe, Directeur du Développement RH et de l'Innovation Sociale, Groupe La Poste, **Julie COUDRY**, fondatrice, La Manu, et **Ulrich TEICHLER**, chercheur, Centre International de la Recherche sur l'Enseignement Supérieur (INCHER-Kassel).

Ce débat est modéré par **Dominika RUTKOWSKA-FALORNI**, secrétaire générale, Mouvement européen, France.

**Conclusion : Isabelle THIS SAINT-JEAN**, vice-présidente, Conseil Régional d'Ile-de-France, en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche

### Ouverture

*Roberto ROMERO, vice-président, Conseil Régional d'Ile-de-France, en charge des affaires internationales et européennes, a ouvert la conférence*

Cette conférence est un premier moyen d'afficher les liens entre la MEP et la Région Ile-de-France.

Le programme Erasmus a la capacité d'ouvrir la compréhension aux autres.

En 1987, l'enveloppe annuelle dédiée à ce programme était de 80.000 euros. Pour la période 2007-2013, c'est une enveloppe de 3 milliards d'euros qui a été décidée.

Erasmus fait aujourd'hui parti du langage commun et du quotidien des jeunes européens. Un bémol toutefois : ce programme n'est pas accessible à tous.

Alors que le contexte actuel peut amener à critiquer la manière dont l'Europe est gérée, Erasmus apparaît comme un indéniable succès européen. Les interrogations actuelles concernent la gestion de la crise, mais aussi les causes de la crise, donc les politiques économiques menées pendant des années, qui ont lien directe avec la crise actuelle.

Dans cette période de doute, l'Europe conserve néanmoins une bonne image et une réelle utilité lorsqu'elle produit des actions qui ont un impact direct et positif sur la vie des Européens. La région Ile-de-France est concernée par deux de ces politiques qui répondent à ces critères : la mobilité des jeunes et la politique régionale des fonds structurels.

Ce contexte de crise nous place dans un moment délicat pour le programme Erasmus. La proposition mise sur la table par Chypre, qui préside le Conseil européen est décevante (980 milliards d'euros). C'est moins que la proposition de la Commission, elle-même inférieure à celle du Parlement européen. Si c'est l'option de la présidence qui l'emporte, ce sont des politiques d'avenir qui seraient touchées. Ce sera là un mauvais signal.

Il faut mentionner un aspect moins formel, moins quantifiable : la valeur ajoutée qu'apporte la mobilité en termes d'ouverture aux autres, à l'apprentissage d'autres formes de cultures, de modèles politiques, éducatifs, sociaux. Des valeurs dont tout jeune a aujourd'hui besoin, qu'il soit amené ou non à travailler dans un autres pays.

L'Ile-de-France compte 17 Universités, près de 50% des programmes de recherche. Elle octroie des bourses à des étudiants étrangers qui effectuent un master ou un doctorat dans ses universités. Mais d'autres catégories sont également concernées par ces bourses : lycéens, demandeurs d'emplois, apprentis. Concernant le programme Erasmus pour tous (2014-2020), la région Ile-de-France compterait plus de 20.000 bénéficiaires.

Quant à la question de la mobilité, elle peut parfois paraître secondaire, mais en réalité c'est un investissement à vie. Cette expérience accompagnera toute leur vie durant les jeunes qui y auront participé.

### Première table ronde

#### *Bilan et perspectives du programme Erasmus*

Avec la participation de : **Malika BENARAB-ATTOU**, députée européenne (Verts/Alliance libre européenne, FR), **Vanessa DEBIAIS-SAINTON**, chef d'équipe Erasmus, Direction générale Education et Culture, Commission européenne, **Antoine GODBERT**, directeur, Agence Europe Education Formation France (2e2f), **Didier GUILLOT**, adjoint au Maire de Paris, chargé de la vie étudiante.

Ce débat est modéré par **Catherine LALUMIERE**, présidente, Maison de l'Europe de Paris



### **Présentation de la première table ronde par Catherine LALUMIERE**

On fête un anniversaire, mais il y a des nuages noirs. Des menaces pèsent sur le budget Erasmus. Si on sacrifie le programme Erasmus, c'est également mauvais en terme de communication, car Erasmus a une très bonne image.

En effet, il présente de nombreuses qualités. Il consiste à faire voyager au sein de l'Union Européenne des jeunes, ce qui ouvre l'esprit, prépare à la curiosité de l'esprit. En soi, la mobilité est une très bonne chose. Cela permet aussi de connaître l'autre, et ainsi de dédramatiser les différences. L'étudiant va suivre les cours dans un autre pays, ce qui est très positif, à nouveau en termes d'ouverture d'esprit. Donc sur le plan strictement universitaire, c'est une très bonne chose. Naturellement, étudier à l'étranger est également un plus pour l'apprentissage des langues.

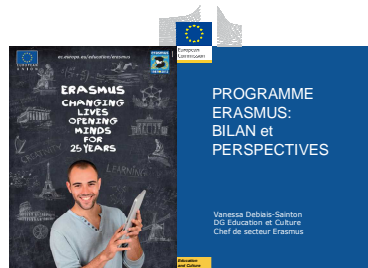
Ces dernières années, le champ du programme Erasmus s'est étendu à plus de bénéficiaires. En 2014, le programme devrait d'ailleurs être ouvert à tout le monde.

Il demeure quelques petits bémols :

- Les bénéficiaires sont chaque année plus nombreux. Mais le programme Erasmus touche au total 1 % d'une classe d'âge. C'est certes mieux que zéro, mais n'est cependant pas un vrai triomphe. En 25 ans, 3 millions de jeunes en ont bénéficié, ce qui est beaucoup en ordre de grandeur, mais peu relativement au nombre d'étudiants.
- Le programme Erasmus cofinance certes les frais des mois passés à l'étranger, mais pas leur majorité. La famille doit être en mesure de combler la différence. Heureusement, parfois, des régions, des collectivités locales apportent un complément.
- On peut émettre un regret quant à l'éveil à la conscience européenne. Pendant trois mois, l'étudiant a appris des choses, mais pas du point de vue d'un citoyen européen un jour appelé à voter sur l'avenir de l'Europe. Il faudrait peut-être qu'une initiation soit faite aux institutions européennes, aux mécanismes européens ; apprendre des choses sur ce qu'est l'Union Européenne, ce qu'elle fait, les objectifs et la philosophie qui sont les siens.
- Enfin, il y a des difficultés financières. Dans l'appel signé par 100 personnalités, on lit phrase très pertinente : « L'investissement dans l'éducation et la formation est au cœur de la réponse de l'Europe à la crise. » Cette phrase mérite d'être soulignée. Car un programme comme Erasmus n'est pas seulement dans l'intérêt des jeunes : c'est dans notre intérêt à tous. Il ne fait pas partie des dépenses généreuses, mais des dépenses intéressées : c'est un investissement. Les jeunes vont être beaucoup plus créatifs à leur retour, ils auront développé leur capacité à innover. C'est certes un programme social et généreux, mais c'est aussi un programme économique. C'est là qu'il faut investir. Si on compare avec la PAC, qui mobilise des sommes qui n'ont rien à voir avec celles d'Erasmus : pensons au potentiel de richesse qu'il y a dans les cerveaux de notre jeunesse, qui sont l'avenir de la prospérité de l'Europe. Ces dépenses doivent entrer dans la colonne des investissements absolument nécessaires.

Exposé liminaire - **Vanessa DEBIAIS-SAINTON**, chef d'équipe Erasmus, Direction générale Education et Culture, Commission européenne

*Support PowerPoint de la présentation :*



En 25 ans, les choses ont beaucoup évolué : 3000 étudiants il y a 25 ans dans 11 pays européens ; aujourd'hui, on atteint le trois-millionième étudiant. Environ 140.000 étudiants participent chaque année au programme Erasmus, pour des études ou un stage.

Erasmus ne concerne pas seulement la mobilité des étudiants, mais aussi celle des personnels éducatifs (plus de 40.000 par an).

La France occupe la 2<sup>ème</sup> position pour les sortants. Destination les plus prisées : Espagne, France, Allemagne.

La flexibilité ainsi acquise par les étudiants est très recherchée. Ainsi, 97 % des participants considèrent que cette expérience est une forte valeur ajoutée sur le marché de l'emploi. On observe notamment qu'en Suède ou en Belgique, à compétence égale, l'élément décisif du choix de l'employeur est une expérience à l'étranger.

Au-delà de cela, Erasmus promeut une forme de citoyenneté européenne.

Au Parlement européen, une initiative récente a été lancée par d'anciens participants à Erasmus : une plateforme « *checking Europe* » devrait être créée, pour mettre en relation les anciens participants du programme Erasmus.

C'est aussi un accélérateur d'émotion : change une vie, ouvre les esprits.

Le programme Erasmus a aussi une influence sur les structures d'accueil : échanges de professeurs, prise en compte de nouvelles méthodes d'enseignements. Certes, seul 1 % des étudiants est concernée. Mais d'autres programmes existent. Erasmus a entraîné le développement d'outils tels les crédits ECTS, qui permettent plus de transparence, et de promouvoir encore plus la mobilité. On peut aussi relever un impact au niveau politique, systémique : l'internationalisation de l'enseignement supérieur en Europe (programme de Bologne).

Quant au budget :

- Le budget 2012 : en début d'année, l'autorité budgétaire s'est mise d'accord sur un budget global. Mais budget de paiement effectivement voté est inférieur à celui d'engagement. C'est

assez habituel. Souvent, on regarde en septembre les fonds qui n'ont pas été utilisés et on les transfère sur d'autres programmes. Mais cette année, la différence est telle que les transferts ne suffisent pas. La différence actuelle est de 9 milliards d'euro. Huit États membres sont réticents à réaliser de nouveaux transferts (par exemple l'Angleterre). Ce problème concerne aussi d'autres programmes (fonds social européen, programmes de recherche, Comenius, Leonardo), mais c'est Erasmus qui a focalisé l'attention. Date limite d'accord : fin novembre.

- Le budget 2013 : il doit être voté avant le 13 décembre. Le Parlement Européen refuse d'en parler tant qu'il n'y a pas d'accord sur le budget 2012.

Au vu de la situation actuelle, il n'y a pas de problème pour les étudiants du premier semestre, mais il pourrait y en avoir pour le second semestre.

- Le budget 2014 – 2020 : il doit permettre la mise en place du nouveau programme « Erasmus pour tous ». Objectifs : assurer une forte valeur ajoutée de l'UE, rationaliser le programme, avoir un programme intégré.

L'ancien nom « Education et formation tout au long de la vie » était jugé ennuyeux. Donc on a repris le nom du programme le plus connu, Erasmus : « Erasmus pour tous ». Idée d'étendre ce programme aux éducateurs, aux demandeurs d'emploi...

Budget proposé par la Commission : 19 milliards d'euro. C'est peu, comparé au budget total de la Commission, mais représente une augmentation de 70 % par rapport au budget précédemment alloué à ces programmes.

Ce que la Commission propose toucherait 1 million de personnel (enseignements, formateurs, éducateurs), 3 millions d'étudiants. Grosse nouveauté : là où aujourd'hui l'étudiant peut être mobile pendant 3 à 12 mois dans l'Europe, le programme concernerait dorénavant le monde entier.

La Commission a également émis la proposition d'un système de caution de prêt, à destination de tout étudiant qui souhaite réaliser un Master complet dans un autre pays. Le Fond européen d'investissement se porterait garants, au lieu des parents.

Egalement, on peut évoquer l'idée de partenariats stratégiques, qui permettraient la mobilité sur des plus courtes durées (un mois par exemple).

**Exposé liminaire - Malika BENARAB-ATTOU, députée européenne (Verts/Alliance libre européenne, FR)**

Erasmus est un programme très important, il est populaire. Plus largement, on est aujourd'hui dans un moment critique pour l'Union Européenne, à la croisée des chemins, car on est face à plusieurs crises : économique, écologique, sociale, et démocratique. Ce serait un signal dramatique que de réduire le programme Erasmus, car il répond à des besoins sociaux et aussi démocratiques.

Dans la stratégie européenne dite « 20, 20 », il y a le souhait d'aller vers une économie verte basée sur la connaissance. On voit bien que, dans ce monde multipolaire, si l'Europe peut jouer sa carte c'est autour des questions de la connaissance.

Il existe, pour Erasmus, un problème budgétaire important, où les Etats membres ont une stratégie contradictoire : ils se défaussent au moment de mettre en œuvre la stratégie qu'ils ont eux-mêmes définie.

Concernant le programme « Erasmus pour tous », la Commission a fait une proposition. Quand cette proposition est arrivée devant le Parlement Européen, le rapporteur l'a détricoté. En effet, l'objectif initial de ce programme était d'apporter une plus grande lisibilité. Mais selon le Parlement européen, un problème majeur est apparu : la Commission proposait une enveloppe globale, floue quant à l'utilisation des fonds, sans fléchage budgétaire. Or, il est important de conserver la lisibilité de l'attribution des fonds à des publics clairement identifiés. Or, les programmes qui existaient auparavant (Erasmus, Comenius, Leonardo, Grundtvig) conservent un intérêt et un public spécifique.

Le 27 novembre, en commission « culture éducation jeunesse », un vote sur ce rapport aura lieu. Actuellement, des négociations sont en cours, et des compromis ont pu être trouvés.

Il faut revenir là sur quelques points :

- La garantie de prêt : est une nouveauté. Correspond au projet de permettre à des jeunes de profiter d'Erasmus pour le master. Le Parlement européen souhaite que les doctorants soient aussi concernés. Les prêts seront garantis par la Banque Européenne d'Investissement (BEI), mais proposés par les différentes banques à un taux réduits. Le Parlement souhaite que ce système soit précisé : quel taux ? Quel public (qu'il n'y ait pas de critère discriminant) ? Et il ne faudrait pas que ces prêts mettent en danger les bourses existantes. Les pays nordiques ont par exemple des systèmes de bourses bien plus avantageux. En outre, à la sortie des études, il n'est pas garanti d'avoir un emploi. Dès lors, à quel moment aura lieu le remboursement ? Et à quel taux ? On observe qu'en Allemagne, le taux de remboursement de prêts semblables dépend du salaire (18 % du revenu). Pour l'instant la Commission dit que le remboursement ne sera pas proportionnel au revenu ;
- Le nom : « Erasmus pour tous ». Le rapporteur pour le Parlement européen est contre ce nom. Car le nom Erasmus est originellement rattaché à l'enseignement supérieur, alors que le nouveau programme devra toucher tous les publics. Autres propositions : « Yes Europe », mais ne fonctionne qu'en anglais ; « Education et formation tout au long de la vie », pas très enthousiasmant ;
- Le budget : on ne connaît pas actuellement le budget de l'Union Européenne, donc on ne connaît pas le budget alloué à « Erasmus pour tous ». Actuellement, la base de négociation pour le budget est de 19 milliards d'euros. Si cette somme est bien ce qui sera proposée *in fine*, elle sera répartie entre les différents programmes. Dans l'état actuel des négociations, il y aurait quatre grands axes : 83,4 % pour l'action éducation, 8 % pour le programme jeunesse, 5 % pour les actions transversales entre jeunesse et éducation (notamment le programme Jean Monnet qui concerne 1.500 professeurs et touche un public de 250.000 étudiants chaque année), et 1,8 % pour le programme sport.

Au sein des 83,4 % de l'action éducation : 40 % vont au programme Erasmus, 22 % au programme Leonard de Vinci, 15 % à Comenius, 6 % à Grundtvig.

Il est très important de toucher tous les publics sociaux et pas seulement les étudiants de



l'enseignement supérieur. Également, on peut souhaiter que le programme Erasmus puisse être lié au programme de recherche Marie Curie.

Enfin, concernant la coopération régionale entre les pays voisins, le Parlement européen a voté un Erasmus « Euromed » (projet porté par Vincent PEILLON). Informations sur <http://euromedyouth.net/>

*Catherine LALUMIERE revient sur les possibilités de prêts : le Parlement européen a probablement raison d'être prudent. Aux Etats-Unis, cette formule a créé des catastrophes, car les jeunes ont emprunté pour poursuivre leurs études, pensant trouver ensuite rapidement un emploi, ce qui n'est pas toujours le cas. Le prêt peut aboutir à différer les problèmes.*

*Concernant les chaires Jean Monnet, Catherine LALUMIERE ne les visait pas en regrettant l'absence de formations aux institutions européennes, car elles concernent le monde clos des déjà spécialistes de l'UE, notamment les facultés de droit. C'est très intéressant, mais vise à former des spécialistes. Cela n'entre pas dans la formation ouverte et démocratique de tous les citoyens.*

Exposé liminaire - **Antoine GOBERT**, directeur, Agence Europe Education Formation France (2e2f)

Erasmus est un programme particulièrement connu. Au cœur de la problématique actuelle, il faudrait discuter de l'impact réel des programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie, avec des représentants qui ne viennent pas du monde éducatif (entreprises notamment).

Quelques éléments sur l'agence 2e2f : elle est située à Bordeaux, s'occupe de tous les programmes de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, et des programmes pour l'extérieur (Tempus notamment).

L'agence a pu constater les résultats très bons d'Erasmus. D'ailleurs, 1 % des étudiants est concerné en moyenne. En France, ce taux est même de 1,47 %.

Particularité du programme « formation et éducation tout au long de la vie » : concerne une Europe à 33 Etats, n'est ni l'Europe du Conseil de l'Europe, ni l'Europe de l'Union Européenne. Il s'agit d'une Europe très pragmatique.

Le programme Erasmus a eu du succès notamment car il est très adaptable : adaptabilité du périmètre géographique, et dans son contenu. Ainsi, aujourd'hui la mobilité de stage est aussi concernée. Elle connaît même un accroissement certain : + 22 % pour les stages. En parallèle, la mobilité dans les établissements universitaires n'a crû que de 5 à 6 %. Adaptabilité du temps aussi : en moyenne, 6,7 mois sont passés dans les établissements universitaires, 3,5 mois en moyenne pour un stage.

Aujourd'hui cependant, on ne peut être certain que le nouveau modèle « Erasmus pour tous » garde

la capacité à créer de la citoyenneté européenne.

Il ne faut pas que le nouveau modèle reproduise les problèmes du programme « Education et formation tout au long de la vie », qui est un patchwork où il est difficile de se retrouver. Les trois actions (mobilité individuelle, projets de coopération, et support politique) du nouveau programme ne doivent pas créer à nouveau des difficultés pour comprendre de quoi il s'agit.

A partir de là, quatre questionnements :

- 1) Le budget, qui a déjà été détaillé. Ce n'est pas marginal, car c'est un investissement sur le long terme.
- 2) L'univers de l'éducation supérieur évolue extrêmement vite. On ne peut pas séparer étude et recherche. On ne peut pas faire fi des nouvelles technologies : il faut un début et une fin : un suivie à la fin du programme.
- 3) Aujourd'hui, de nombreux étudiants travaillent à côté de leurs études. Ils intègrent cette donnée dans la manière dont ils financent leurs études. Il faut qu'on puisse intégrer la capacité à travailler y compris quand on est en mobilité. Choix fait en 1987 : la part financière donnée par la Commission est minime, et derrière, les régions doivent compléter.
- 4) Enfin, certains étudiants ne bénéficient pas de bourses, ceux qui sont de la classe moyenne basse n'ont que la bourse Erasmus. Dès lors, de tels étudiants choisissent la Roumanie, l'Estonie ou la République Tchèque où le niveau de vie est inférieur à l'Allemagne, l'Angleterre ou la Suède. Il ne faut pas que de telles inégalités puissent perdurer.

Voir le site génération Erasmus : <http://www.generation-erasmus.fr/>

Exposé liminaire - **Didier GUILLOT**, adjoint au Maire de Paris, chargé de la vie étudiante.

L'adhésion à l'idée européenne était très forte dans les années 1980, et elle a décliné dans les années 1990. On remarque actuellement une absence de visibilité d'un certain nombre d'engagement. Or, s'il y a une politique européenne qui reste populaire et qui permet d'identifier positivement ce que fait l'Union Européenne, c'est bien le programme Erasmus. Si l'Union Européenne commence à le remettre en question, on peut se demander comment elle compte « vendre » l'idéal européen auprès des jeunes.

Il faut revenir sur la devise de l'Union Européenne, « Uni dans la diversité » : en allant étudier à l'étranger, les jeunes peuvent s'apercevoir combien les modes de vie sont proches entre Européens.

La question de la recherche et l'ouverture aux doctorants du programme Erasmus est importante. A ce propos, le rapport au doctorant et le rôle du diplôme de docteur sont extrêmement divers en Europe. En France, on dérive l'élite vers les grandes écoles. Dès lors, on a asséché l'idée de l'importance du diplôme de doctorat. Quand on va voir notamment en Allemagne, on observe que le diplôme de docteur a une très grande importance, presque équivalente à celui d'une grande école française.

Il faut aussi relever que la situation a été très critique en France pour les étudiants étrangers, avec la circulaire Guéant, qui a finalement été abrogée.

A la Ville de Paris, il faut se battre chaque année pour maintenir le niveau du budget de la politique de la vie étudiante, dont 35 % va aux bourses Erasmus. En fragilisant au sommet, au niveau européen, ce dispositif, on le fragilise en définitive partout, comme on le voit à la Mairie de Paris.

Par ailleurs, les bourses Erasmus sont évidemment essentielles. Ainsi, 160 euro de plus par mois pour les étudiants boursiers sont mis à disposition par la Mairie de Paris. En France, si on passe du système de bourses au système de prêts, on va tuer ce dispositif, car les étudiants français ne prendront pas le risque de faire un prêt pour partir étudier à l'étranger.

Enfin, la dimension d'accueil à la mobilité est également essentielle : le logement étudiant à Paris est aujourd'hui constitué de 10 000 logements qui relèvent du parc public étudiant, dont 5 000 logements sont occupés par les étudiants étrangers, alors que les étudiants étrangers représentent 15 % des étudiants parisiens. Cela montre que l'accueil des étudiants étrangers est un aspect essentiel pour la Mairie de Paris. De plus, un accord foncier a été signé entre la Mairie de Paris et la cité universitaire internationale pour qu'elle puisse s'étendre à nouveau. Il est notamment prévu la construction de la Maison de la Région Ile-de-France, qui sera un lieu d'accueil. Egalement, le site du CROUS est en plusieurs langues.

Donc, au-delà des bourses, les collectivités locales jouent un rôle très important pour accompagner les étudiants qui arrivent, les accueillir.

### Intervention de **Malika BENARAB-ATTOU**

Il ne faut pas être trop franco-français concernant la question des prêts. Dans un pays comme la Grèce par exemple, les prêts plutôt que les bourses seraient très utiles pour poursuivre la mobilité. Tous les pays européens n'ont pas des régions riches comme l'Ile-de-France

### Intervention de **Vanessa DEBIAIS-SAINTON**

De plus, le but n'est pas de remplacer les bourses par des prêts, mais de proposer en plus des bourses une caution de prêt.

### Intervention de **Catherine LALUMIERE**

Il peut y avoir un risque de diminuer les bourses cependant.

Ce débat montre que les pratiques ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre. Ce qui doit dominer c'est que, s'il y a des prêts, cela doit être fait avec beaucoup de prudence. Les pays qui ont utilisé ce biais s'en mordent les doigts aujourd'hui. La prudence s'impose donc.

Question de savoir quel est le rôle des collectivités locales pour la mobilité ? Il faudrait considérer

que la mobilité des jeunes concerne toutes les parties publiques et privées. Mais concrètement, les villes considèrent souvent qu'elles ne sont pas directement intéressées. Mais il faudrait considérer que nous sommes tous collectivement responsables de l'avenir de notre société.

A propos du logement des étudiants étrangers, on entend souvent de la part des élus locaux qu'ils sont quand même bien généreux d'accueillir des étudiants étrangers. Alors qu'il faudrait considérer que c'est un investissement ! Un jeune qui a poursuivi ses études dans un autre pays sera toute sa vie lié à ce pays, il aura des liens privilégiés avec ce pays. Dès lors, c'est un investissement très intéressant pour la France.

### Intervention de **Malika BENARAB-ATTOU**

Au-delà des étrangers européens, il y a aussi le problème des étrangers non européens qui rencontrent des problèmes de visa. Il faudrait trouver une solution pour permettre aux bénéficiaires de programmes européens d'avoir un visa.

*Cette première table ronde est suivie d'un débat avec la salle*

**Question d'Elisabeth DUREAU : Va-ton évoluer vers une aide aux doctorants ? Pour l'instant, on a l'impression que cette aide est modeste.**

**Vanessa DEBIAIS-SAINTON :** Il y a un programme dédié spécifiquement aux doctorants : les actions Marie Curie. En 2011, lancement du programme industriel européen, pour que le doctorant passe du temps en entreprise pendant la rédaction de sa thèse.

Les actions Marie Curie permettent de bénéficier d'un budget assez important. Mais cela ne signifie pas que l'on coupe les doctorants du programme Erasmus : quand le séjour à l'étranger dure de 3 à 12 mois, le programme Erasmus est concerné. Au-delà, c'est le programme Marie Curie qui prend le relai.

**Question d'Initiative pour une Europe plurilingue : Concernant l'acquisition des compétences linguistiques, est-il prévu qu'elles soient évaluées au terme du séjour Erasmus ?**

**Vanessa DEBIAIS-SAINTON :** Le nouveau programme « Erasmus pour tous » va mettre en place des plateformes en ligne pour se former à la langue du pays d'accueil.

Egalement, on va renforcer les principes de la charte Erasmus, et on va demander aux universités de s'intéresser mieux au niveau linguistique des étudiants accueillis.

Et on va mesurer a posteriori via un rapport les compétences linguistiques acquises.

**Antoine GODBERT** : Il faut préciser à ce propos que la France est leader en Europe pour les labels européens des langues (plus d'informations sur <http://www.europe-education-formation.fr/label-langues.php>)

*Question de Maria Teresa RECHARD, du service des relations internationales à l'Ecole de Formation du Barreau : Concernant le prêt, il ne faudrait pas que ce prêt soit perçu comme une augmentation des frais de scolarité au niveau des institutions publiques européennes. Quels sont les commentaires de l'Europe devant l'augmentation des frais de scolarité en Grande Bretagne, que ne peuvent couvrir les bourses françaises ?*

**Vanessa DEBIAIS-SAINTON** : Concernant les prêts, on compte toucher 330.000 étudiants, ce qui ne couvre pas assez d'étudiants pour être vu comme une augmentation des frais de scolarité.

Pour l'augmentation des frais en Angleterre, on observe que le nombre d'étudiants étranger en Angleterre a diminué d'un tiers. En un sens, c'est positif car cela entraîne une découverte des autres pays. Un problème pour l'Angleterre est que leurs étudiants, eux, partent peu à l'étranger.

Le programme Erasmus permet de ne payer d'une fois les frais de scolarité. Pour l'instant, il est encore tôt pour tirer des conclusions sur l'augmentation des frais de scolarité en Angleterre.

*Question de Marie-Jeanne MAURAGE : Quid du dialogue social dans le pilotage des programmes de formation tout au long de la vie ? Si on crée un programme global « Erasmus pour tous », peut-être va-t-on oublier qu'il est important qu'en Europe les syndicalistes, les représentants des salariés et des patrons puissent aussi aller à l'étranger.*

**Vanessa DEBIAIS-SAINTON** confirme que tous les acteurs seront concernés par le futur programme, notamment à travers les partenariats stratégiques.

## Seconde table ronde

### *Erasmus, une valeur ajoutée sur le marché de l'emploi ?*

Avec la participation de : **Dominique BAILLY**, Conseiller du Délégué Général du Groupe, Directeur du Développement RH et de l'Innovation Sociale, Groupe La Poste, **Julie COUDRY**, fondatrice, La Manu, et **Ulrich TEICHLER**, chercheur, Centre International de la Recherche sur l'Enseignement Supérieur (INCHER-Kassel).

Ce débat est modéré par **Dominika RUTKOWSKA-FALORNI**, secrétaire générale, Mouvement européen, France.



Exposé liminaire - **Ulrich TEICHLER**, chercheur, Centre International de la Recherche sur l'Enseignement Supérieur (INCHER-Kassel)

*Support PowerPoint de la présentation :*



Présentations de quelques données sur Erasmus :

- Uniquement 2 % des étudiants dans le monde sont des étudiants étrangers. Ce chiffre est constant.
- Au niveau européen, aujourd'hui, un peu plus de 3 % des étudiants européens étudient à l'étranger.
- Mais ces statistiques internationales et d'Eurostat, de l'OCDE, ne sont pas bonnes. Car les étudiants étrangers ne sont pour la plupart pas comptabilisés dans les statistiques.

Exposé liminaire - **Julie COUDRY**, fondatrice, La Manu

Julie COUDRY a dirigé ces dix dernières années des organisations étudiantes, et plus récemment dédiées à l'employabilité des jeunes.

Le programme Erasmus relève de trois dimensions:

1. Ce qu'Erasmus apporte dans le processus de positionnement professionnel : il faut que se rencontre une personnalité professionnelle et les opportunités du marché de l'emploi. Il est donc important de se connaître, de connaître sa capacité à se projeter professionnellement. Il y a dès lors un enjeu majeur dans le fait d'avoir eu un moment dans sa vie pour se projeter. Or, la France met plutôt une pression sur les jeunes : il y a une nécessité supposée à enchaîner les étapes le plus vite possible. On est face à un système qui génère de l'angoisse et qui n'est absolument pas propice à cette découverte de sa personnalité professionnelle.

En Europe, au Danemark par exemple, ce temps pour se projeter est partie intégrante du modèle. Le fait de ne pas y avoir consacré un moment de sa vie est même perçu comme un point négatif dans l'employabilité, car les employeurs reconnaissent la nécessité de prendre du recul.

Erasmus est à cet égard très intéressant car ne constitue pas véritablement une année de césure, mais une année d'étude, qui permet en parallèle de murir sa personnalité et son identité professionnelle.

Dès lors, c'est une expérience qui donne cette ouverture, pour pouvoir construire son positionnement professionnel.

2. L'expérience : quand on écoute les recruteurs, la première chose qui revient c'est que les jeunes doivent avoir de l'expérience. On peut considérer que ce n'est pas légitime, mais le constat demeure. Souvent les recruteurs pensent que les stages sont un bon moyen de se préparer à la vie professionnelle. Mais l'expérience Erasmus est aussi quelque chose de très intéressant, car l'étudiant a développé son adaptabilité et son autonomie, plus que des étudiants qui ont suivi un cursus traditionnel.

3. La mobilité : constitue aujourd'hui un levier essentiel sur le marché du travail, qui demande une aptitude à saisir des opportunités, ce qui implique d'être mobile géographiquement. Or, on a moins peur de se déplacer lorsqu'on l'a déjà fait. Mais Erasmus apporte également des capacités de mobilité *strico sensu*, très appréciables dans des parcours professionnels qui aujourd'hui ne seront plus linéaires comme avant. Toute expérience qui encourage la mobilité au sens large du terme apporte donc un atout indispensable pour faire face au marché du travail tel qu'il fonctionne aujourd'hui.

Une expérience Erasmus est aussi stratégique économiquement, car les entreprises aujourd'hui recherchent une capacité d'innovation, laquelle vient notamment des capacités à se confronter à des mondes différents.

L'expérience Erasmus est donc extrêmement valorisable devant les entreprises.

Exposé liminaire - **Dominique BAILLY**, Conseiller du Délégué Général du Groupe, Directeur du Développement RH et de l'Innovation Sociale, Groupe La Poste

Du point de vue d'un employeur, il est en effet tout à fait bien vu qu'un étudiant ait bénéficié d'une année pour prendre du recul sur son parcours.

Erasmus est même efficace pour d'autres choses qu'Erasmus. Ce programme a une influence sur la mobilité internationale qui va bien au-delà des 2 ou 3 % que l'on avance.

Pour une entreprise internationale et des carrières internationales, on voit bien l'intérêt d'Erasmus.

La question est plutôt de savoir si c'est formateur au-delà d'un contexte international. Il apparaît alors intéressant de développer les compétences transversales qu'Erasmus permet de développer :

- Compétences entrepreneuriales ;
- Compétences multiculturelles : cela permet d'être innovant, mais cela permet aussi d'apprendre la coopération. Pour répondre vite au client, cela impose d'avoir des chaînes très réactives, ce qui implique de la coopération. Lorsqu'on demande aux Scandinaves d'expliquer leur stratégie, ils racontent une histoire, c'est-à-dire la manière dont la stratégie a été élaborée au fil du temps. En France, on est plus centré sur l'aspect individuel, et moins sur le travail collectif. Or, il est essentiel d'être capable de construire quelque chose collectivement.



- Erasmus développe aussi l'employabilité, car aujourd'hui plus personne n'est soumis à des carrières linéaires.
- D'une manière générale, Erasmus développe également la confiance en soi, car c'est une expérience différente, qu'on apprend à remettre en cause des certitudes, et par là même à être plus solide.

*Question de Dominika ROTKOWSKA-FALORNI : Quelles devraient être, selon vous, les perspectives financières pour Erasmus, doit-on mettre deux fois plus d'argent pour encourager le jeune ? Faut-il changer le programme ?*

**Ulrich TEICHLER** : La valeur d'une expérience Erasmus est, pour son bénéficiaire, va au-delà de l'intérêt que cela peut représenter pour l'employabilité. **Ulrich TEICHLER** a eu l'opportunité d'inviter, avec le concours de la Commission européenne, plusieurs employeurs, pour chercher à comprendre ce qu'ils apprécient dans l'expérience Erasmus. Il y a une croyance répandue que ces jeunes possèdent de meilleures compétences. Mais à la question : « Dès lors, combien les payez-vous en plus, puisqu'ils sont tellement plus compétents ? » Bien sûr, la réponse à cette question est décevante. Par conséquent, si on peut en effet considérer qu'une expérience Erasmus a une influence positive sur l'employabilité, il n'est cependant pas possible de considérer que son avenir est assuré après une telle expérience.

Toutefois, **Ulrich REICHLER** pense que cette expérience change profondément la personne, et qu'elle est plus efficace dans son travail, suite à cette expérience de mobilité.

On peut aussi changer la perspective et considérer que le programme Erasmus sera mort en 2020, s'il n'y a pas de nouvelles idées. En effet, les universités sont très actives quant à l'internationalisation chez elle. Dès lors, un étudiant peut penser qu'il apprend plus sur l'international chez lui. Aujourd'hui, la différence entre la mobilité et la non-mobilité a diminué. Il y a 5 à 6 fois plus d'étudiants qui vont à l'étranger pour une courte période, pour des séjours linguistiques, des *summer schools* (universités d'été), que d'étudiants qui partent avec le programme Erasmus. Si on réalise en 2020 une très stricte évaluation du programme, et que l'on s'interroge sur le degré de différences entre ces différentes expériences, on risque de considérer que cette différence est trop tenue pour justifier de telles dépenses dans le programme Erasmus.

*Dominika RUTKOWSKA-FALORNI : On peut se demander si les opinions des jeunes vis-à-vis d'Erasmus ont évolué avec le temps : est-ce qu'en France, on est plus concentré sur un parcours non-stop, ou bien est-ce que cela évolue, est-ce que les jeunes Français sont plus enclins à casser ce parcours et à partir à l'étranger pour les études ou un stage ?*

**Julie COUDRY** : De manière empirique, on peut observer qu'en France on baigne dans un discours extrêmement anxiogène. On donne l'impression aux jeunes qu'une année hors du cursus classique peut être handicapante. Les jeunes se demandent alors comment re-renter dans le cursus s'ils en

sortent.

**Dominika RUTKOWSKA-FALORNI :** *Est-ce qu'une expérience Erasmus est similaire à celle d'un VIE (volontariat international en entreprise) ? Voyez-vous des différences au moment d'entrer dans une entreprise ?*

**Dominique BAILLY :** Un VIE peut être plus efficace pour entrer sur le marché du travail, car c'est plus vu comme une véritable expérience professionnelle.

D'ailleurs, une expérience Erasmus n'est pas à elle-seule un déclencheur pour l'entrer sur le marché du travail. Mais il est vrai qu'un étudiant qui a suivi un programme en Erasmus a souvent d'autres expériences du même type. D'ailleurs, il faudrait inciter les jeunes à poursuivre cette expérience via un autre cadre, comme un stage à l'étranger.

**Dominika RUTKOWSKA-FALORNI :** *On peut d'ailleurs noter que depuis 2007, le programme Erasmus offre également la possibilité de faire des stages. En 2011, sur 233.000 étudiants, 40.000 sont partis pour faire un stage et non pour étudier.*

**Ulrich TEICHLER :** Il est vrai que les recruteurs s'intéressent à la mobilité des jeunes, mais sans accorder une attention particulière à Erasmus. La mobilité en générale les intéresse.

Les étudiants Erasmus ont tendance à surestimer les avantages de cette expérience pour l'employeur. Mais il faut se rappeler qu'Erasmus a été fait pour compenser les inégalités sociales et financières, entre les étudiants qui partaient à l'étranger, et ceux qui n'en avaient pas les moyens. L'objectif n'était pas d'en faire un programme élitiste, de formation d'une élite. Il ne faudrait pas chercher à transformer cela.

*Cette seconde table ronde est suivie d'un débat avec la salle*

**Question de Rachita GACEM :** *Les étudiants ont l'air aujourd'hui un peu blasés par le programme Erasmus. Leur horizon s'est élargi à la Chine notamment. Au niveau du recrutement, on voit que ce qui se faisait la plus-value d'Erasmus se déprécie du point de vue de l'employeur. En outre, Erasmus reste peut-être aujourd'hui un programme élitiste. Le niveau des bourses ne suffit pas pour partir dans des pays dont le niveau de vie est relativement élevé. L'aide des parents et des collectivités locales est alors indispensable. Egalement, interrogations sur le processus de Bologne : à Louvain, en 2009, l'objectif fixé était 20 millions d'étudiants en mobilité. Dès lors,*

### *quelles solutions peuvent aujourd'hui apporter Erasmus pour cette mobilité ?*

**Julie COUDRY :** Sur la question de la dépréciation, **Julie COUDRY** partage le point de vue qui vient d'être exprimé. Cela rejoint ce que l'Europe représente dans le monde en termes de poids géopolitique. Singapour ou l'Australie auront plus d'intérêt pour les employeurs. Il y a un phénomène d'attractivité dans les endroits où on a l'impression que l'avenir est en train de se faire. Or, l'Europe est le « vieux » continent du monde. L'expérience Erasmus demeure évidemment très intéressante, mais pour ce qui est du « business », l'énergie qu'il y a dans certains pays, qui ne sont pas européens, est nettement plus attractive, et représente un atout plus grand dans l'employabilité.

**Ulrich TEICHLER :** En 2007, **Ulrich TEICHLER** a perçu le début de ce qu'on pourrait appeler un déclin de la mobilité des étudiants en Europe.

En 2008, une grande conférence à Nancy a été organisée en Europe, alors que la France présidait le Conseil européen. **Ulrich TEICHLER** s'attendait à un mauvais accueil de ses conclusions pessimistes. Finalement, les réactions étaient positives, et la volonté était forte de trouver un « deuxième élan ». Il est très intéressant de raisonner de cette manière, de réfléchir à une redéfinition de la mobilité étudiante en Europe.

Ensuite, sur la question du financement : il est vrai qu'à l'origine le programme Erasmus ne visait pas à financer intégralement les études à l'étranger, mais à fournir une somme additionnelle, supposée représenter le coût supplémentaire que sont des études à l'étranger. Mais dans la réalité, cette somme n'est pas suffisante. De plus, chaque pays fait des choix : certains pays donnent moins de bourses à plus de bénéficiaires, d'autres pays donnent une bourse importante à moins de bénéficiaires. En France également, les régions donnent une aide supplémentaire. On voit bien que les situations sont extrêmement diverses suivant les pays.

Mais, en définitive, la question financière n'est pas déterminante dans la mobilité. Une étude a été menée au Royaume-Uni, on a demandé aux étudiants anglais pourquoi ils ne partaient pas à l'étranger pour leurs études. La réponse la plus fréquente est celle du coût trop élevé. Or, pour ces étudiants anglais, des études à l'étranger coûteraient moins chers que des études au Royaume-Uni. Cela montre que les étudiants qui ne partent pas à l'étranger ont en fait d'autres raisons que financières. Certes, ils utilisent le coût comme argument, mais on comprend qu'il y a d'autres raisons plus profondes.

Dès lors, pour trouver un « deuxième élan », il faut trouver quelque chose qui va au-delà de la question financière.

*Remarques de Patrick FRANJOU, de la région Ile-de-France : Les aspects élitistes de certaines destinations, au premier rang desquelles les Etats-Unis, ne sont pas nouveaux. Et il ne faut pas perdre de vue que, si les universités asiatiques sont de très bonne qualité, les étudiants européens qui y sont allés témoignent à leur retour des extraordinaires difficultés d'adaptation (pression au travail par exemple). Certes, la perte d'image de l'Europe est réelle, mais les choix des étudiants ne sont peut-être pas toujours motivés par l'attractivité de la destination. Ensuite, il faut noter les*

*discussions sur les avantages comparés entre la mobilité organisée et la mobilité individuelle. Les universités défendent traditionnellement la mobilité organisée, car cela permet de mettre au point des programmes de travail, préparer la validation par l'étudiant de cette année à l'étranger. En parallèle, partir de façon individuelle dénote une plus grande autonomie (pour trouver un logement, organiser ses études, etc.), ce qui peut être plus porteur d'employabilité. C'est une question qui reste en suspens, mais qu'il importe de rappeler.*

**Antoine GODBERT** : Un commentaire déjà : pour un programme qui commencerait à être regardé avec beaucoup de désintérêt, on observe à l'inverse une augmentation de participants de 6 % chaque année, 75 % depuis dix ans. La réalité statistique montre donc que l'intérêt pour le programme Erasmus augmente.

Certes, l'appétence pour les destinations en dehors de l'Europe est assez forte. Ce qu'a exprimé Patrick FRANJOUX est tout à fait juste. On voit bien que les stratégies ne sont pas les mêmes. Aujourd'hui, la fraction élitiste qui peut aller étudier aux Etats-Unis, en Chine ou au Brésil le fait, mais c'était déjà le cas avant.

Aussi, on manque d'études sur la mobilité. On en a besoin car il faut éviter qu'on ait en permanence la vision anxieuse des choses que dénonce **Julie COUDRY** ; et pour cela on a besoin d'éléments scientifiques falsifiables.

A cet égard, les choses ont changé depuis 2007 : il y a eu la crise en 2008, il y a aussi eu une adaptabilité du programme Erasmus, qui concerne à présent également les stages. Enfin, le programme « Erasmus pour tous » est précisément le deuxième élan, la seconde étape. Parmi les éléments d'« Erasmus pour tous », une des choses essentielles est la mobilité des enseignants et la mobilité des cadres administratifs.

*Question de Frédérique LEGRAIN : Quel est le profil des étudiants qui partent à l'étranger ? Sont-ils déjà partis avant leurs 18 ans ?*

**Ulrich TEICHLER** : Les statistiques dont nous disposons sur la mobilité sont tellement mauvaises qu'on ne sait pas au juste qui sont les étudiants qui partent. A l'intérieur de l'Europe, on ne connaît pas les chiffres, car la plupart des séjours sont temporaires et dès lors ne figurent pas dans les statistiques. Les quelques données dont on dispose indiquent que l'augmentation est très faible. L'augmentation est légèrement supérieure à l'augmentation du nombre d'étudiants.

Il est en revanche très intéressant de noter que les étudiants qui sont partis à l'étranger sont 30 % aux Pays-Bas, 2 % en Pologne, 4 % au Royaume-Uni. On voit donc que certains pays ont déjà atteint l'objectif de 20 % fixé par la Commission européenne. Il y a une différence dramatique. Or, les étudiants du Centre et de l'Est de l'Europe qui profitent du programme Erasmus en tirent des répercussions professionnelles positives (relatives à leur employabilité) bien plus grandes que celles qu'en tirent les étudiants d'Europe de l'Ouest.

Il faut également prendre garde à ne pas surestimer, dans les études, l'impact d'Erasmus dans la réussite des étudiants qui ont participé à ce programme. Erasmus n'est pas nécessairement la cause de cette réussite. Parmi les étudiants Erasmus, une majorité est allée à l'étranger avant leurs études.

Ce sont donc des gagnants multiples de la mobilité.

Erasmus a été pensé comme un programme accessible et organisé. Aux Etats-Unis, l'aide à la mobilité consiste simplement à fournir une aide financière. Le programme Erasmus vise également à organiser les études dans le cadre de la mobilité, et créer des liens entre les études dans l'université d'accueil et les études dans l'université d'origine. La Commission s'est chargée de travailler sur cette question. Concernant les bourses Erasmus européennes, elles sont données aux étudiants via une agence nationale à laquelle la Commission transfère les fonds. Ces deux aspects (l'organisation des études et le transfert des bourses) participent à brouiller le message sur ce qu'est réellement l'intérêt d'aller à l'étranger.

**Julie COUDRY :** Pour rebondir sur cette valeur ajoutée, probablement que les impressions de dépréciations ne correspondent pas aux chiffres de la participation effective au programme Erasmus. Néanmoins, du point de vue des recruteurs, il y a certes une valeur ajoutée plus importante entre un étudiant qui a participé à un programme de mobilité et un étudiant qui est resté dans son pays d'origine, mais on constate qu'un recruteur va être plus sensible à un CV qui mentionne une expérience à Singapour ou Shanghai qu'à un CV avec une expérience Erasmus en Europe.

**Dominique BAILLY :** Concernant Singapour et Shanghai, il faudrait regarder pourquoi et comment ces destinations sont prisées.

Ensuite, il est important de dire que ce n'est pas parce que l'offre augmente qu'elle est dépréciée pour autant. Erasmus montre, au-delà des étudiants, l'existence d'une communauté culturelle européenne. Cela est extrêmement puissant et précieux, et justifie à elle seule qu'on continue à promouvoir ce programme.

**Vanessa DEBIAIS-SAINTON :** Une étude publiée cette année montre que plus on est mobile jeune, plus on le sera plus tard. Dès lors, la Commission cherche à favoriser l'échange des étudiants qui ont bénéficié d'Erasmus avec les lycéens.

Concernant les chiffres des bénéficiaires d'Erasmus, la Commission va faire de nouvelles études pour prendre en compte également les nouveaux bénéficiaires du programme, c'est-à-dire ceux qui partent pour faire un stage, et non seulement dans le cadre universitaire.

### Conclusion

*Isabelle THIS SAINT-JEAN, vice-présidente, Conseil Régional d'Ile-de-France, en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, a conclu la conférence*

Aujourd'hui, deux priorités très fortes se détachent : la formation des jeunes d'une part, et la construction de l'Europe et de la citoyenneté européenne des jeunes d'autres part.

Erasmus est un moyen tout à fait formidable pour la construction du futur des jeunes qui peuvent en bénéficier. C'est un moyen de construire une personnalité, de construire une citoyenneté, une capacité de s'inscrire dans la vie démocratique.

Bien sûr, Erasmus c'est aussi une capacité pour nos économies européennes de mieux fonctionner. C'est un investissement pour demain extrêmement fort.

Par conséquent, nous sommes très attachés au programme Erasmus, et il faut tout faire aujourd'hui pour qu'il y ait un deuxième élan, pour que les jeunes voient une confiance qui leur est manifestée.

La région Ile-de-France entend s'inscrire pleinement dans un soutien à ce dispositif. Elle est à la fois très riche d'un certain nombre de forces et très fragile. Elle est riche de son potentiel de recherches, d'universités, d'étudiants. En même temps, c'est une région qui a des fragilités : un territoire très divers, Paris intra-muros avec sa complexité, et de l'autre côté du périphériques, des zones très différentes, notamment des zones rurales. Il faut construire une continuité pour que tous les jeunes puissent bénéficier des mêmes chances, et notamment une expérience à l'étranger.

En effet, l'expérience à l'étranger est très inégalitaire. Les jeunes de milieux défavorisés ont moins accès à cette mobilité. Par conséquent, la politique de mobilité sortante de l'Ile-de-France est très forte : 16.000 jeunes de milieux défavorisés ont bénéficié de bourses de la région (en plus de la bourse Erasmus). La mobilité entrante est aussi importante en Ile-de-France. Ces jeunes sont logés dans la cité internationale de Paris, sur laquelle est en train d'être construite une Maison de l'Ile-de-France. La région a aussi une politique d'accueil des jeunes chercheurs. Il y va de l'attractivité de nos laboratoires et du dynamisme de la région francilienne.

Au-delà de la formation des jeunes et de la chance donnée à ces jeunes de bénéficier d'une expérience de mobilité, il y a l'intérêt pour les chercheurs et les politiques de recherche. Ainsi, il faut penser la mobilité étudiante en même temps que l'on pense la mobilité des chercheurs et des enseignants.

Cette mobilité est aussi accompagnée au niveau des doctorants. En effet, nous avons besoin que des jeunes s'engagent dans des travaux de recherches.

Toujours dans cette politique d'accueil et d'attractivité, la région finance des bureaux d'accueils, tant pour les étudiants étrangers que pour les chercheurs en mobilité.

Il s'agit véritablement d'un investissement pour le futur. Il faut donc accueillir ces étudiants et ces

chercheurs, dans un pays comme le nôtre qui connaît parfois des contraintes et des lourdeurs administratives fortes, notamment dans la recherche de logements pour ces étudiants. Il importe donc de construire un système encore plus efficace pour accueillir ces étudiants et rendre notre région plus attractive.

Egalement, la région dispose de dispositifs de financement pour des chercheurs étrangers. Elle finance aussi des séjours pour de très grandes personnalités scientifiques, ce que l'on nomme les chaires Blaise Pascal. L'an dernier, une scientifique lauréate du prix Nobel de médecine a ainsi pu être accueillie. De plus, avec la Mairie de Paris, la région construit un IEA dédié aux sciences économiques et sociales, avec vocation d'accueillir de très grandes personnalités de la matière, pour un séjour assez long dans la durée.

Enfin, la région aide les établissements franciliens, universités et laboratoires, à monter des coopérations avec leurs homologues étrangers, en les finançant.

Ces différents aspects viennent en appui du programme Erasmus. Ils sont là avec l'objectif de créer un pôle de recherche et d'attractivité clairement identifié. La région Ile-de-France est le premier pôle de recherche en Europe, il importe dès lors de le rendre plus visible.

*Compte rendu rédigé par*

*Béregère Faveaux*